

Comité Citoyen des hautes vallées cévenoles

Compte-rendu de la quatrième rencontre le mercredi 6 mars 2024 à Sainte-Cécile-d'Andorge

Horaires : de 18h30 à 20h40

Citoyens présents :

André Joffart (Génolhac), Gaëlle Juillerat-Richter (Lamelouze), Mauve Ladrech (St Martin de Boubaux), Gérard Boit (Lamelouze), Maxime Van Der Goten (Cendras), Blandine Castanet Charoy (Cendras), Guy Luitaud (Saint Martin de Boubaux), Mireille Jean (Chamborigaud), Merry Anfray (Génolhac), Didier Vergote (St Paul La Coste), Magali Gazziero (St Martin de Boubaux), Raymonde Joffart (Génolhac), Pascal Astier (Cendras), Cyril Soustelle (Saint-Paul-La-Coste).

Équipe du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles :

Guillaume Cirillo (Chargé de mission nature et culture), et Jean-Luc Richter (Chargé de mission transition énergétique et Agenda 2030 en charge du comité citoyen).

Déroulé de la réunion

1. Présentation rapide des participants
2. Présentation des actions sur les pollinisateurs dans les hautes vallées cévenoles par Cyril Soustelle (Agent de valorisation écologique du Conseil départemental du Gard) et questions-réponses
3. Présentation vidéo des actions du SHVC sur l'Agro-Sylvo-Pastoralisme par Emilie Brès (Directrice du SHVC)
4. Répartition en deux sous-groupes : Agro-Sylvo-Pastoralisme et Biodiversité/Pollinisateurs
5. Retour des travaux de chaque groupe
6. Conclusion

Résumé des échanges

Première partie : présentation des thèmes

Lors de cette réunion du comité citoyen, 15 citoyens étaient présents.

Après une rapide présentation des participants, les deux intervenants ont présenté les enjeux locaux sur les deux sujets choisis pour cette réunion : les pollinisateurs et l'agro-sylvo-pastoralisme.

Travail en groupe

Les participants se sont ensuite divisés en deux groupes pour discuter d'objectifs d'actions du comité citoyen dans les deux domaines choisis selon la méthode SMART :

- Spécifique : L'objectif doit être clair et précis pour orienter l'effort vers ce qui est souhaité.
- Mesurable : Il doit y avoir des critères mesurables pour suivre les progrès et savoir quand l'objectif est atteint.

- Atteignable : L'objectif doit être réalisable compte tenu des ressources et du temps disponibles.
- Réaliste : Il doit être pragmatique et pertinent par rapport aux capacités et au contexte.
- Temporellement défini : Un cadre temporel clair doit être établi, définissant une échéance pour atteindre l'objectif.

Restitution des discussions

Agro Sylvo Pastoralisme

Le groupe indique que le temps était court pour avancer vers un objectif précis. Ils ont dégrossi les choses, mais auront besoin de temps pour que les idées se décantent avant de revenir dessus.

Donc par rapport au sujet, l'objectif serait de trouver d'abord un terrain communal qui serait considéré comme étant un terrain pilote de faire l'état des lieux. Ensuite une fois qu'on a fait l'état des lieux, de dire comment on peut faire pour déstructurer ou ouvrir ce terrain et ensuite comment faire pour l'enrichir.

Biodiversité

Ce groupe est parti sur une démarche similaire : trouver des terrains (communaux ou privés) pour pouvoir observer la biodiversité à préserver.

Connaître ce qui a déjà été fait dans la préservation de la ressource, floral notamment, par le syndicat ou par des experts. L'objectif étant de pouvoir à terme à une sorte de guide des bonnes pratiques qui pourrait être proposée à des propriétaires privés et à des communes.

Conclusion et thèmes à aborder à la prochaine réunion

Peut-être que le syndicat pourrait organiser une visite d'un site. On a parlé de l'espace naturel sensible aux martinets. Pour l'agro-sylvo pastoralisme, il pourrait être fait appel à Jony Brès qui a de l'expérience dans ce domaine (plantation, forêt raisonnée)

À la demande des participants, la partie introductive des deux thèmes de la prochaine réunion sera plus courte afin de laisser plus de temps à la réflexion sur les actions à entreprendre.

Les deux prochains thèmes seront :

- La mobilité
- La nuit

Les thèmes de la biodiversité et de l'Argo-Sylvo-Pastoralisme (et de l'eau) seront évoqués à la réunion d'après.

En attendant la prochaine réunion, les membres du comité vont discuter sur des fils dédiés du forum afin :

- D'établir la liste des documents qui leur sont nécessaires et de rassembler ceux-ci : inventaires, brochures, exemples extérieurs...

- De commencer à définir des objectifs concrets pour chaque thème : actions, manifestations, rédaction de brochures, sensibilisations des élus et des habitants...

Le forum servira d'outils de collecte des données et des idées qui seront ensuite débattues en réunion du comité citoyen.

Organisation pratique de la prochaine réunion

La prochaine réunion du comité citoyen aura lieu le 24 avril 2024 à 18h30 à Saint-Paul-La-Coste.

Mireille et Gaëlle se proposent comme relecteurs du compte-rendu de cette réunion.

Les membres présents profiteront du temps entre les réunions pour continuer les réflexions sur le forum

Il est établi que le rythme des réunions toutes les 5 à 6 semaines convient à la majorité des participants.

Cette quatrième réunion s'est terminée vers 20h40 et a été suivie par une légère collation proposée par le SHVC.